



AGIR ICI & SURVIE

Dés pipés sur le pipe-line, projet pétrolier Tchad-Cameroun

Dossiers noir de la politique africaine de la France, n° 13

Paris, L'Harmattan, 1999, 64 pages.

Pour qui s'intéresse aux turpitudes de la « Françafrique », les Dossiers noirs de la politique africaine de la France réalisés par Agir ici et Survie sont devenus une source d'information importante. Ce treizième dossier est consacré au projet d'exploitation du pétrole du sud du Tchad. Le problème, c'est que ce petit « dossier » de 64 pages, paru en juin 1999 (soit cinq mois avant l'annonce du retrait d'Elf du projet) s'intéresse moins à la question pétrolière proprement dite qu'à la politique tchadienne de la France et qu'au rôle d'Elf dans le consortium où la compagnie française est minoritaire (20 % contre 40 % chacun pour Esso et Shell). Selon le « dossier noir », toutefois, « le poids réel d'Elf est beaucoup plus important, politiquement, que ne le laisse croire cette répartition » (p. 11). « Nombre d'observateurs s'interrogent sur l'attitude d'Elf dans le futur : combien de temps va-t-elle accepter d'occuper un rôle de second rang dans ce projet ? On peut s'attendre à d'ultimes manœuvres du gouvernement français en vue de provoquer un véritable basculement des rapports de forces » (p. 25). Le « dossier » accrédite la thèse selon laquelle la France aurait sans doute souhaité une part beaucoup plus importante pour « sa » compagnie. En effet, des diplomates français auraient encore manifesté ce souhait à N'Djaména en 1998, mais ce souhait n'était sans doute pas partagé par la compagnie elle-même. En décembre 1998, il circulait aussi à N'Djaména une toute autre rumeur, selon laquelle Elf souhaiterait plutôt se retirer de ce projet jugé peu rentable. Apparemment, cette rumeur n'était pas sans fondement, puisque c'est exactement ce qui s'est passé en novembre 1999. Même si le lâchage d'Elf a pu recevoir un aval politique, facilité sans doute par un froid entre Déby et la France, ce lâchage

montre surtout qu'Elf voit désormais ce projet dans une optique essentiellement économique.

Il ne s'agit pas ici de défendre une compagnie qui a pu, au nom des soi-disant intérêts de la France, avoir des pratiques douteuses au Gabon, par exemple, mais simplement de constater que le projet pétrolier tchadien n'est pas une « affaire Elf », que le poids de cette société est parfois exagéré dans ce « dossier noir », comme il l'est aussi par nombre d'hommes politiques tchadiens, par la presse tchadienne, et par l'opinion tchadienne en général

Il est dommage que le « dossier », trop focalisé sur la présence d'Elf, passe à côté d'un certain nombre de points sensibles. Plutôt que de condamner définitivement le système de contrôle de la rente pétrolière envisagé par la Banque mondiale, le « dossier » aurait mieux fait de souligner que les impôts et les revenus indirects, qui devraient représenter une fois et demie la rente, échapperont, eux, à tout contrôle. Il aurait pu également indiquer que si la loi sur la répartition des revenus pétroliers prévoit de réserver 5 % des redevances à la région productrice, cette mesure est purement symbolique : ce pourcentage peut être modifié, et la « région » en question n'a pas encore été délimitée. Ce « dossier noir » atteint nettement mieux sa cible lorsqu'il démontre qu'au-delà des problèmes de développement et de bonne gestion, les obstacles à ce projet sont essentiellement politiques. À la fin de l'ouvrage sont judicieusement évoqués l'accentuation du conflit Nord/Sud par le pétrole, le froid des relations franco-tchadiennes, la présence de mouvements rebelles dont celui de Youssouf Togoïmi, « plutôt bien vu à Paris » (p. 51) dans le Tibesti, et la délicate question de l'après Déby : « il reste peu d'espoir que Déby quitte le pouvoir pacifiquement » (p. 52). Au risque de décevoir des Tchadiens impatients, Agir ici et Survie concluent qu'il est urgent d'attendre, pour exploiter le pétrole, un changement de régime. Cette conclusion n'est peut-être pas si éloignée des préoccupations actuelles des pétroliers, de la Banque mondiale et de la France.

Jérôme Tubiana



BERNAULT (Florence) (dir.)
*Enfermement, prison et châtements
en Afrique, du XIX^e siècle à nos jours*
Paris, Karthala, 1999, 510 pages.

Brillamment dirigé par Florence Bernault, cet ouvrage constitue un excellent « contrepoint tropical » aux thèses de Foucault. Il dévoile en effet des spécificités qui défont les idées reçues à propos de la prison africaine. Première originalité, celle-ci a été imposée par le haut à partir d'un modèle préfabriqué et s'avère ne pas relever de la lente gestation d'un État administratif. L'Afrique ancienne ne connaissait pas l'enfermement pénal et sa justice coutumière privilégiait la réparation plutôt que la punition. Les réclusions rituelles et la captivité des prisonniers de guerre, des esclaves domestiques ou des otages ne s'inscrivaient pas dans un système de contrôle des populations et des territoires. Hormis quelques cachots de garnison dans les forts qui défendaient les comptoirs de la traite, les premières prisons pénales apparurent en fait avec la colonisation : en 1816 à Freetown, en 1867 à Saint-Louis du Sénégal, etc. Certes, l'entreprise d'enfermement qui se précise alors participe clairement d'un dispositif de surveillance des hommes et de maillage des espaces. Mais elle se différencie du précédent occidental car elle repose sur des incarcérations courtes et massives qui touchent jusqu'à 10 % de la population masculine au Congo belge, par exemple. Autre caractéristique significative, la prison africaine ne suit pas le modèle européen qui se développe à la fin du XIX^e siècle et qui tente de s'attaquer aux racines sociales des facteurs criminogènes. Elle n'a pas de vocation préventive et ne prétend pas réformer le délinquant. Au contraire, la mise au travail de la main d'œuvre pénale est générale et elle devient un élément essentiel de l'économie coloniale, en particulier dans l'agriculture et les travaux publics. Pour autant, l'institution carcérale en Afrique n'a pas la dimension totalitaire et hégémonique de son équivalent occidental. Elle est incomplète et disparate. À meilleure preuve, jusqu'à un tiers

des détenus s'en évadent ! Les officiels considèrent même les prisonniers comme des sortes de « volontaires puisque ne demeurent sous les verrous que ceux qui le veulent bien » (p. 273). Il faut dire que les conditions de détention sont bien particulières. Faute de budget, les bâtiments sont en banco ou en bois et il est assez facile de s'en échapper. Mieux encore, l'évasion n'est même pas un délit puisqu'il n'y a ni bris de cellule ni violence permettant de condamner l'infraction.

Les gardes, enfin, sont socialement très proches des prisonniers. Leurs salaires sont parmi les plus bas de la fonction publique indigène, et ils se retrouvent régulièrement en situation de détenus quand les autorités veulent punir leur négligence, leur inattention ou leur complicité à l'origine des évasions. D'une certaine manière, cet héritage s'est d'ailleurs perpétué après les indépendances, comme en témoigne le manque d'entretien des bâtiments. Aujourd'hui, l'État postcolonial n'assure même plus la conservation des détenus dans des prisons transformées en mouiroirs. La fonction de l'institution carcérale, si elle a jamais été de protéger la société, traduit désormais un souci de domination recentré sur la répression contre les opposants, avec son cortège de tortures et d'arbitraire exprimant la personnalisation de la violence du pouvoir.

Marc-Antoine Pérouse de Montclos

DALOZ (Jean-Pascal) (dir.)
*Le (non-)Renouvellement des élites
en Afrique subsaharienne*
Talence, Centre d'étude d'Afrique
noire, 1999, 231 pages.

L'une des idées centrales de cet ouvrage collectif est que, « pour parvenir à saisir le pourquoi du non-renouvellement, il importe de glisser de l'étude des élites (des détenteurs de positions de pouvoir) à celle du leadership (leurs relations avec le reste de la population) » (p. 23). Ce programme est des plus intéressants. La lecture de l'introduction générale qui offre une synthèse des

résultats soulève toutefois quelques objections. D'abord, on peut se demander si l'indiscutable capacité de tant de chefs d'État (autoritaires) africains à se maintenir à travers l'épreuve des élections multipartites du début des années 90 est bien l'indice d'une structure du pouvoir spécifiquement africaine. L'hypothèse des présidents « indéboulonnables » – et la stabilité générale des élites politiques conçue comme son corollaire – ne repose-t-elle pas sur l'extrapolation d'une seule conjoncture critique ?

Comment classer alors tous les leaders qui étaient tombés – de manière violente ou non – avant 1990 ou qui ont chuté après ? Pour ne parler que des présidents, que peut-on déduire de la chute d'un Mahamane Ousmane, d'un Lissouba, d'un Mobutu, par exemple ? Il est difficile de faire tenir tous ces cas dans un seul paradigme, chaque expérience montrant des successions bien diverses. Ceux qui « renouvellent » ces « grands hommes » ne sont pas de simples clones. Si l'on descend en profondeur, là où les élites sont elles-mêmes stratifiées, où les leaders nationaux n'ont pas que des inférieurs mais aussi des égaux et parfois des supérieurs, cette stabilité ne s'impose pas comme structurelle. Les études de cas que coiffe l'introduction générale le montrent parfois, et l'on sort plus convaincu par les parenthèses ambiguës mais prudentes du titre de l'ouvrage que par l'énoncé tranchant d'une loi d'airain du non-renouvellement.

Ensuite, on peut s'interroger sur une dichotomie qui fonde la réflexion d'ensemble : celle qui opposerait le leadership (personnalisé, particulariste, clientéliste, etc.) à l'institutionnalisation. Affirmer que « les *Big Men* africains ont tout intérêt de s'en tenir à un environnement infra-institutionnel des plus manipulables » (p. 29) tout en reconnaissant par ailleurs que les positions qu'ils détiennent, peu ou pas institutionnalisées, les obligent à « réaffirmer continuellement des rapports de forces » (p. 29), pourrait mener à d'autres lectures que celle qui est proposée ici. Un raisonnement moins utilitariste, acceptant que les acteurs ne disposent que d'une rationalité limitée et qu'ils sont sous la contrainte de règles normatives (au sens de Bai-

ley), permettrait de nuancer une vision volontariste qui n'est pas sans rappeler, d'autre part, le fonctionnalisme d'antan. Toutes les actions ne sont pas calculées ou instrumentales. Tous les acteurs ne manipulent pas les autres consciemment. L'atrophie des structures et l'instabilité des systèmes politiques ne sont pas nécessairement fonctionnelles. Il conviendrait plutôt de rechercher un niveau de connaissance du jeu politique qui pourrait être ignoré de ceux qui le jouent. Chaque étude de cas vaut d'être lue pour elle-même. Les réussites sont inégales, mais on y retrouve la rafraîchissante complexité des faits. Le rapprochement de ces textes confirme l'intérêt du comparatisme africain : ce qui est le plus intéressant dans les comparaisons, ce sont les différences et non les ressemblances. Il faut espérer que cette initiative (re)lancera l'intérêt pour l'étude des élites et du leadership.

Patrick Quantin

DELER (Jean-Paul)
LE BRIS (Émile)
SCHNEIER (Graciela) (dir.)
*Les Métropoles du Sud au risque
de la culture planétaire*
Paris, Karthala, 1998, 422 pages.

Issu d'un important colloque tenu en 1991, cet ouvrage collectif est une mine d'informations sur les grandes villes d'Afrique et d'Amérique latine (il ne s'agit donc pas de toutes les « métropoles du Sud »). Organisé en trois grandes parties (les cultures urbaines, les équipements, la gestion des villes), le volume rassemble trente-trois contributions (outre les introductions à chaque partie) dont dix-sept portent sur l'Amérique latine, quinze sur l'Afrique, ainsi qu'une étude comparative (Mexico-Harare, par M. E. Harrison) et une autre générale (par A. Durand-Lasserve). Sur l'Amérique latine, étant donné le choix de traiter des très grandes villes, on n'est guère surpris que le Mexique, le Brésil et l'Argentine se taillent la part



du lion. On peut en revanche s'étonner que, sur le continent africain, les textes portent surtout sur les villes d'Afrique occidentale et d'Afrique centrale francophone et qu'aucun ne traite spécifiquement des géants urbains que sont l'Égypte, l'Afrique du Sud et le Nigeria...

On sait combien il est difficile de donner cohérence à un ensemble de textes, souvent très pointus, présentés lors d'un grand colloque international. Les éditeurs s'y emploient à travers le thème de la culture urbaine, entendue ici au sens le plus large de vie culturelle, certes, mais aussi de pratique de la ville et de gestion de l'espace urbain. La réalité forte et très contemporaine sur laquelle l'accent est mis est la coprésence, dans ces grandes villes du Sud, de l'hypermodernité et de la pénurie (pour reprendre les termes de J.-P. Deler), laquelle engendre de nouvelles formes d'urbanité.

C'est à l'évidence une des facettes essentielles de la mondialisation dans les métropoles du Sud, corollaire d'ailleurs de la fragmentation sociale et spatiale des villes, qui a été plus récemment ramenée sur le devant de la scène scientifique. Il reste que l'on aurait aimé un texte introductif (ou conclusif...) général qui insiste encore plus sur ce fil directeur, pour éviter l'impression d'avoir parfois affaire à trois ouvrages en un et pour passer de la mise en parallèle (qui imprègne, avec bonheur, l'ouvrage) à une véritable logique comparatiste.

Insistons enfin, pour conclure, sur le caractère d'une part international, d'autre part réellement pluridisciplinaire d'un ouvrage qui rassemble les contributions de chercheurs de différentes disciplines (les géographes sont nombreux, et pourtant pas une seule carte ne vient illustrer le texte), mais aussi d'acteurs de la politique ou de la vie culturelle urbaine. Il faut lire ce livre pour le détail de maints textes passionnants, pour le sentiment de décloisonnement entre deux mondes (Afrique-Amérique latine) qu'il offre au lecteur et pour les perspectives comparatistes qu'il ouvre au chercheur par la confrontation, sur les mêmes thèmes, d'expériences urbaines très différentes (et pourtant souvent similaires...).

Philippe Gervais-Lambony

GROOTAERS (Jan-Lodewijk) (dir.)

Mort et maladie au Zaïre

Tervuren, Institut africain, Cahiers africains, n° 31-32, 1998, 172 pages.

Mort et maladie au Zaïre n'est pas un ouvrage comme les autres. On ne saisit pas, de prime abord, l'économie d'ensemble de l'ouvrage. Le lecteur est ensuite égaré par l'abondance des documents (extraits de journaux, de chansons, etc.) et la trivialité redondante des événements qui atténue parfois la force de l'analyse.

Tout semble donc conduire à un malentendu entre les auteurs et le lecteur, du fait notamment que le contenu de l'ouvrage déborde largement le titre retenu. Pourtant, ce n'est pas la réalité de la mort et de la maladie (peu présente, d'ailleurs) que l'on cherche à nous montrer, mais l'ampleur de la crise de la vie, considérée comme crise de la pensée – c'est-à-dire de l'énonciation, de la distanciation – et, partant, de la mémoire et de l'identité congolaises.

Pour l'appréhender, nous devons d'abord plonger dans la nudité de ces « morts-vivants » congolais qui tentent de survivre dans un espace-temps qui se fragmente à l'infini et un cadre de vie qui n'en finit pas de se décomposer. En quatre étapes, nous sommes conduits au cœur d'une société en perte de sens et en quête de repères, écartelée entre le sentier d'une tradition magnifiée, idéalisée et cependant évanouie, et l'espérance d'un accès à une modernité englobante (l'oekoumène de la mondialisation des économies) pour échapper au présent.

Car le présent est dévoilé sous l'angle du désordre (1^{re} et 2^e contributions). Il est, aujourd'hui, dominé par « l'imaginaire de l'argent et de la mort » (p. 35). Plus que le dérèglement des sens – concrétisé par l'explosion orgiaque des plaisirs immédiats (boire, manger, danser, jouir) –, l'émotion poignante qui saisit le lecteur naît du retournement manifeste des rapports sociaux : on séquestre les morts, on les abandonne, on profite d'eux. « Chacun se débrouille pour sa survie et celle de sa

famille, au mépris de la loi et de sa conscience » (p. 78). Morts et vivants se cherchent et se mélangent. La mort et la violence sont banalisées, présentes partout – dans la rue, la chanson, les journaux ou la peinture.

Et, pourtant, la mort est plus que jamais inaccessible, le « bien-mourir » étant réservé aux plus riches (3^e contribution). Les rites funéraires eux-mêmes, qui marquaient la césure et le lien entre la vie et la mort, ne sont plus respectés. Dès lors, « faut-il choisir la mort ou s'accrocher à la vie ? » (p. 24). En définitive, la mort fait mal aux (sur)vivants zairois/congolais non parce qu'elle sépare, mais parce qu'elle révèle l'aspect asocial de leur vie.

Cette vision hallucinante est encore renforcée par l'impossible devoir de mémoire dont semblent faire preuve l'État et le citoyen (4^e contribution). Mémoire sélective qui s'apparente à de la nostalgie afin de mieux fuir le présent et d'éviter le désespoir ambiant.

Pierre Janin

DIENG (Bassirou)
 KESTELOOT (Lilyan)
Les Épopées d'Afrique noire
 Paris, Karthala/Unesco, 1997,
 626 pages.

Le beau travail de Bassirou Dieng et Lilyan Kesteloot sur les épopées d'Afrique noire constitue une première dans un domaine où les travaux comparatifs sont rares. Le groupe de recherche sur les chansons de geste de l'université de Nanterre a manifesté son intérêt pour les épopées africaines et inauguré une relation de collaboration avec une équipe africaine. La préface de François Suard fait ressortir le trait saillant du genre : la triade histoire, mythe, société, en somme un récit ancré dans la mémoire du peuple et racontant une histoire qui fait encore sens. La longue préface des auteurs constitue un travail de référence sur les éléments du genre en Afrique.

La synthèse présentée sur les épopées du Soudan et de l'Afrique de l'Ouest est d'autant plus intéressante qu'elle s'appuie sur des travaux dont certains sont demeurés inédits ou peu diffusés. De même, les travaux sur l'Afrique centrale, les références aux textes publiés localement ou n'existant pas en français, comme les épopées de Lyanja ou Mwindo, donnent toute son ampleur à l'entreprise et montrent l'erreur de Ruth Finnegan, qui excluait le genre épique des littératures orales africaines. On peut cependant discuter les aspects de ce travail qui concernent l'est et le sud du continent. Pour le kiswahili, les auteurs accordent une place justifiée à l'épopée de Fumo Liyongo, mais on hésitera à qualifier d'« épopée religieuse » des textes comme certains *utenzi*, ces longs poèmes narratifs ou didactiques – tel l'*utenzi* de la résurrection (*Utenzi wa Kiyama*), copié, transcrit et traduit par Charles Sacleux – qui se rapprochent plus de la *Divine comédie*. Les dimensions historiques et héroïques semblent disparaître sous l'apologétique.

D'autre part, il semble que le chant de louange des Bantous du Sud a sa dynamique et sa logique propres et que son adaptation écrite pose des problèmes particuliers. Ainsi, les longs extraits du « Emperor Shaka the Great » de Kunene écrit en zoulou et traduit en anglais par l'auteur – fort bien traduits en français par Jean Sevry – risquent d'introduire une certaine confusion dans la définition du genre. Mazizi Kunene a composé un long poème épique, et Thomas Mofolo a écrit un roman en sesotho. D'une certaine façon, Kunene invente dans la littérature zouloue un nouveau genre écrit, que l'on peut baptiser épopée mais qui est un poème écrit et non une collecte orale. Ainsi, *La Jérusalem délivrée* du Tasse est un poème épique – son auteur ne fait pas de doute (même si, aujourd'hui, Colin Smith annonce qu'il a découvert l'auteur du *Cid*...) – et pas une chanson de geste comme *La Chanson de Roland* ou le *Cantar del Mio Cid* ; il serait heureux de maintenir ces distinctions dans les littératures de l'Afrique. De même, inclure des extraits de *Chaka* (le roman), c'est élargir le genre vers le roman contempo-



rain ; *Cavalerie rouge* d'Isaac Babel est certes un admirable récit épique, mais ce n'est ni une chanson, ni un poème ; c'est un texte écrit dans lequel le prosateur prend le relais du poète épique. *Chaka* partage avec tous ces textes ce qui est le propre de l'épique et que Montaigne définissait si bien quand il écrivait « qu'il n'est occupation plaisante comme la militaire... » (*Essais*, Livre III, chap. 13).

Koyaga, le héros du dernier roman de Kourouma, ne démentirait pas ces propos qui confèrent au roman un caractère épique mais n'en font pas une épopée, au sens philologique du terme... L'épopée résonne du fracas des armes, vibre aux exploits des bâtisseurs de peuple. Elle est chantée par des bardes, reprise, parfois transcrite par des poètes, adaptée par des romanciers : elle représente bien un genre universel d'expression composé, transmis et reçu suivant des modalités culturelles différentes. Les épopées orales africaines sont suffisamment intéressantes pour mériter un ouvrage pour elles seules ; de même, la nouvelle littérature écrite zouloue n'a que peu à gagner à se situer dans la dépendance de l'oralité, pas plus que la production manuscrite des lettrés swahili. Ces réserves n'enlèvent cependant rien à l'intérêt pour le bel ouvrage qui nous est présenté et qui fera date dans l'étude comparée des littératures de l'Afrique.

Alain Ricard

PANNIER (Guy)

L'Église de Pointe-Noire
(Congo-Brazzaville).

Évolution des communautés chrétiennes de 1947 à 1975

Paris, Karthala, 1999, 378 pages.

Cette monographie retrace l'action et décrit les problèmes rencontrés par les missionnaires catholiques dans le sud du Congo durant la trentaine d'années qui virent se succéder le régime colonial et l'accession au pouvoir des Congolais.

Cette périodisation, liée pourtant au hasard puisqu'elle correspond à peu près à l'expérience de terrain de l'auteur, n'est pas le moindre intérêt de ce livre. En effet, elle donne à voir, par des glissements imperceptibles d'abord, puis de manière brutale, comment s'impose un nouvel ordre politique, non pas à l'ensemble d'une société, mais, dans ce cas, à un petit groupe exogène installé au cœur de cette société : les pères du Saint-Esprit.

Le livre tire ses sources des archives de la congrégation ainsi que de l'expérience personnelle de l'auteur, lui-même spiritain et membre de la mission à cette époque. Une partie importante du volume est consacrée à la vie interne de la congrégation sur place. Cet apport pourrait paraître fastidieux s'il ne permettait de mieux comprendre l'originalité du prisme à travers lequel sont observés les événements, c'est-à-dire le point de vue décalé des missionnaires.

La description des événements politiques y gagne en intérêt. C'est le cas en particulier pour la période qui suit le renversement de Youlou – abbé défroqué, honni des pères – par des syndicalistes chrétiens. La lutte entre ces derniers, comme Paul Kaya, et les tenants du « communisme », tels Noumazalaye et Lissouba, est restituée de manière originale. On regrette que la monographie ne couvre pas 1977. Peut-être aurait-on pu recueillir des informations sur la disparition tragique du cardinal Biayenda.

Patrick Quantin

SINDJOUN (Luc) (dir.)

La Révolution passive au Cameroun : État, société et changement

Dakar, Paris, Codesria, Karthala, 1999, 425 pages.

En s'attaquant à la problématique du changement politique et social au Cameroun, le Groupe national de travail sur le Cameroun allait au devant d'importantes difficultés épistémologiques. Le concept de changement autour duquel

elle s'articule est en effet équivoque, pour deux raisons au moins. D'abord, par changement politique et social, on peut entendre, ou bien changement par le politique, ou bien changement du politique : dans le premier cas, on s'intéresse à l'action du politique sur la société ; dans le second, c'est le processus de transformation du politique lui-même qui est envisagé. Le terme peut ensuite, soit désigner toute modification quelconque des équilibres existants, soit n'être appliqué qu'aux mutations d'une certaine amplitude : dans cette seconde perspective, les changements politiques et sociaux authentiques seront considérés comme exceptionnels et synonymes de ruptures révolutionnaires.

Tenter de réinvestir la problématique du changement politique et social au Cameroun supposait donc une clarification préalable de ces équivoques, suivie d'une réinvestigation des questions essentielles de l'ordre et du désordre dans ce pays depuis le début de la décennie 90. Les auteurs ont choisi la voie médiane de la « révolution passive » qui permettait d'intégrer les deux perspectives analytiques. Il ne s'agissait pas alors de postuler la passivité des « sans importance » et des « sans parole » dans le nouveau cours du jeu politique, mais de souligner leur incapacité à empêcher un compromis décisif entre les acteurs qui le dominent, sur la base duquel leurs positions ont été préservées, consolidées et toute rupture révolutionnaire de type jacobin rendue impossible dans la « transition » camerounaise. Paradoxalement, comme cette « révolution passive » n'en a pas moins entraîné un élargissement des arènes politiques à de nouveaux joueurs et une transformation des manières de jouer. Ce qui peut expliquer qu'elle n'ait pas eu la préférence des dirigeants du pays.

Il n'est pas indifférent que cette entreprise ait été menée à bien par un groupe de jeunes politologues cherchant à se démarquer de la science politique camerounaise classique par un investissement sur des objets nouveaux ou peu défrichés. Et l'analyse de ces objets ne pouvait elle-même être menée à bien sans le recours à une

pratique non conventionnelle de la recherche, passant par la constitution d'un authentique « groupe », parvenant à s'affranchir des rivalités, concurrences et autres surenchères qui sont pourtant la règle. Loin d'être un signe d'éclatement, la diversité des angles d'approche (politique, économique, ethnologique, juridique...) doit être considérée avant tout comme l'indice d'un pluralisme clairement revendiqué et d'une ouverture délibérément recherchée.

Sur ces bases, cet ouvrage d'une lecture particulièrement aisée, agrémentée par une quantité de données de première main, s'articule autour de neuf chapitres d'une importance relativement égale. Avec H. L. Menthong, c'est la socialisation politique et, plus précisément, la socialisation initiale à l'épreuve du changement politique et social qui sont abordées. M. Ebolo analyse la place et le rôle de la « société civile » dans la « transition » camerounaise. G. Kobou nous invite à une étude des effets sociaux du programme d'ajustement structurel et à un questionnement de sa possible contribution à la production de l'exclusion sociale au Cameroun. L. M. Nkoum et P. Bigombe réfléchissent à l'action de « petits entrepreneurs politiques relativement indépendants », ou d'entrepreneurs de « causes » qui prétendent faire accéder une « cause » à l'existence politique, tout en l'instrumentalisant dans le cadre de stratégies individuelles. Chez L. Sindjoun, c'est à la fois l'économie générale du retour à la compétition électorale dans la vie politique camerounaise, l'apprentissage du métier politique dans un contexte multipartisan et l'impact des clivages régionaux et tribaux sur la structuration des champs électoraux qui sont soumis à investigations. Enfin, alors que L. Boyomo-Assala pose la question des rapports entre champs médiatiques et politiques dans une perspective interactionniste, L. Donfack-Sokeng procède à une analyse structurale du « droit-politique » produit depuis le début de la « transition » camerounaise.

Maurice Engelequele



Uvin (Peter)

L'Aide complice ? Coopération internationale et violence au Rwanda
Paris, L'Harmattan, 1999, 289 pages.

Qu'il s'agisse d'urgence ou de développement durable, l'aide est de plus en plus critiquée par les chercheurs et les praticiens. Peter Uvin, lui, se situe à la croisée des chemins, entre l'homme de terrain et l'universitaire. Sa thèse n'en a que plus de poids. L'aide au développement, selon lui, joue inévitablement « un rôle déterminant dans l'élaboration des processus qui débouchent sur la violence » (p. 3). Elle fournit en effet des ressources considérables aux gouvernements et à la société civile, tant sur un plan financier que moral. Au Rwanda, en particulier, elle représentait un bon dixième du PNB avant le génocide de 1994, finançait 70 % des dépenses publiques en capital, s'élevait à plus de 80 dollars US par habitant et était supérieure à l'investissement privé et aux exportations commerciales réunis. Cautionnée par la signature, avec la Banque mondiale, d'un programme d'ajustement structurel en 1991, elle était d'autant plus importante que le pays faisait figure de modèle en la matière.

Sachant ce qui s'est passé par la suite, on peut s'étonner de l'aveuglement des experts en développement. Convaincus de bien faire, ceux-ci n'ont pas voulu admettre la dégradation de la situation : la diminution du PIB par habitant, l'envolée de l'inflation, l'accroissement de la pauvreté, l'explosion des dépenses militaires et le gonflement rapide d'une dette qui passa du tiers du PNB en 1990 aux deux tiers en 1993, soit 838 % des exportations cette année-là. Ils ne se sont pas plus interrogés sur l'impact destructeur d'une aide qui venait renforcer le clientélisme des élites, la corruption, les inégalités sociales, voire l'exclusion et l'insécurité. Ils ne se sont pas trop posé de questions sur la composition ethnique des opérateurs de leurs projets (un tabou), les niveaux de salaires,

la distribution des avantages dans les différentes couches de population, la confiscation des terres, les indemnisations, les discriminations, etc. Leurrés par la densité d'un réseau associatif étroitement contrôlé par l'appareil d'État, ils ont cru à l'émergence d'une société civile garante du pluralisme et n'ont pas su en percevoir les germes racistes. Le dilemme, à l'époque, était en fait de se désengager ou de poursuivre les programmes de coopération en espérant qu'ils influenceraient dans le bon sens les décisions d'un gouvernement engagé malgré lui sur la voie du multipartisme et des négociations de paix. Les Occidentaux ont clairement choisi la seconde voie, malheureusement sans l'accompagner de réelles pressions diplomatiques contre la montée des abus. L'aide étrangère a quasiment doublé entre 1989 et 1993, et la coopération militaire, en particulier, a duré jusqu'au dernier moment. Dans le même temps, les Nations unies ne se sont pas donné les moyens d'établir une véritable force de la paix. La communauté internationale a continué de marquer sa considération à l'égard d'un régime « respectable » : par le jeu des rotations, le Rwanda était même membre du Conseil de sécurité de l'Onu au moment où éclata le génocide !

Peter Uvin pointe à cet égard un doigt accusateur. Certes, les frustrations résultant de violences structurelles, les manipulations politiques par des élites avides de pouvoir et les valeurs racistes de la société rwandaise sont d'abord à l'origine du génocide. Mais le lourd passé conflictuel de la région, l'héritage colonial, les motivations personnelles et l'absence de contraintes externes ont exacerbé ces facteurs de base. Et la communauté internationale, a joué un rôle important en laissant les tueurs agir en toute impunité, en soutenant le régime jusqu'au bout, en restant passive devant les exactions de celui-ci, en le légitimant de ce fait et en le finançant par le biais de son aide.

Marc-Antoine Pérouse de Montclos